

Introduction

L'économie politique en débat

Patrick LE GALES¹, Bruno PALIER²

L'économie politique fait un retour parmi les sciences sociales tout comme l'étude du capitalisme y compris en France où, depuis de longues années, cette question avait été laissée aux bons soins des seuls économistes. Conformément aux divisions classiques du travail académique, la science politique française ne s'était pas intéressée aux questions économiques, ne parlons pas du capitalisme, et la sociologie, riche pourtant d'une vieille tradition redécouverte depuis (Gislain, Steiner [1995]), avait plutôt mis l'accent sur la sociologie du travail, les relations industrielles, l'étude du marché du travail, de l'entreprise, mais de capitalisme point. Après avoir, pour une part, baigné dans le grand bain marxiste, sociologues et politistes avaient fait pour un temps leur deuil de la question du capitalisme. Les travaux visant à mettre en évidence les particularités du capitalisme français, de l'économie politique de la France, étaient, la plupart du temps, soit d'origine anglo-saxonne³, soit le fait des économistes. Dans ce contexte, l'ouvrage de Michel Albert, *Capitalisme contre capitalisme*, publié en 1991 et largement discuté à l'étranger, fait figure d'exception à la règle de la part d'un haut fonctionnaire, ancien commissaire au Plan qui présente une analyse éclairante et innovante de deux types de capitalisme.

1. CNRS/CEVIPOF, Sciences Po –  legales@msh-paris.fr

2. CNRS/CEVIPOF, Sciences Po –  palier@msh-paris.fr

3. Voir Kuisel [1984], Zysman [1983], Hall [1986], Shonfield [1969], et plus récemment Schmidt [1996], Lévy [1999], Culpepper [2002] (à paraître).

Ce constat n'est pourtant plus de mise pour des raisons que d'autres auront à cœur d'analyser et qui tiennent en partie à l'érosion et à la transformation des États-nations dans les processus souvent contradictoires d'eurocéanisation et de globalisation, mais aussi aux redéfinitions des frontières entre les différentes disciplines. Face au renforcement des logiques de marché et à la réorganisation du capitalisme, les questions du contrôle ou de la régulation du capitalisme connaissent une actualité renouvelée.

Du côté des sociologues français, la sociologie économique retrouve des couleurs, les séminaires fleurissent de toutes parts, les publications se multiplient⁴, d'aucuns suggèrent une « renaissance » de la sociologie économique (Lallement [1996]). Du côté de la science politique, la question de l'économie et du capitalisme réapparaît du côté des politiques publiques et des travaux sur les politiques industrielles, sur les relations entre l'État et le marché, sur les politiques économiques⁵. L'ouverture intellectuelle, la multiplication des comparaisons en Europe et au-delà (Bayart [1994]) la fréquentation des traditions de *political economy* italienne, allemande, américaine ou scandinave, introduisent progressivement en France des problématiques qui mêlent étroitement développement économique, structures et dynamiques sociales, politique et politiques publiques.

Ce dossier s'inscrit dans ce mouvement. *L'Année de la régulation* est à l'origine une revue de courant, celui des économistes hétérodoxes qui ont travaillé, depuis le milieu des années 1970, sur la théorie de la régulation, à partir notamment des travaux de Aglietta, Boyer, Coriat, Delorme, Lipietz, Mistral, Petit, Théret, qui ont fait figure, aux yeux des étrangers, de seul courant français important d'économie politique comparée. Autour de Boyer et de Théret, la revue rassemble des représentants de différents courants régulationnistes ainsi que des représentants de la nouvelle génération comme Bruno Amable ou Frédéric Lordon et d'autres économistes proches. Compte tenu de la remise en question des modèles de régulation nationale des économies et du fordisme, et de la prise en compte du politique dans la théorie de la régulation, ce groupe s'est ouvert à des collègues d'autres disciplines. Depuis longtemps, des auteurs comme Orléan, Boyer ou Théret ont multiplié les collaborations avec les autres sciences sociales, de l'histoire à la sociologie en passant par l'anthropologie et la science politique. En faisant entrer deux politistes et un sociologue dans le comité éditorial de la revue, *L'Année de la régulation* affirme son intention de nourrir les débats de l'économie politique dans tous les sens du terme, en ne faisant pas seulement du terme politique un adjuvant secondaire dans la compréhension des transformations économiques.

Ce dossier de *L'Année de la régulation* procède de la volonté d'engager un débat de fond critique sur les questions de l'économie politique des sociétés

4. Cf. les traductions en français des ouvrages de Swedberg [1996], Granovetter [2001] et Trigilia [2002] et les numéros spéciaux de revue notamment celui coordonné par Menger pour la *Revue française de sociologie* [1996], celui des *Cahiers internationaux de sociologie* coordonné par Laville [1997] ainsi que la multiplication des articles.

5. Par exemple, Hayward [1986] ; Cohen [1989] ; [1992] ; Jobert [1994].

contemporaines et des transformations du capitalisme. La publication du livre collectif de Hall et Soskice, *Varieties of capitalism*⁶ nous a semblé le moment idéal pour engager ce débat autour de l'analyse du capitalisme, des différents modèles et de leur comparaison. Ce numéro fait suite aux articles parus notamment dans les numéros 2 et 5 de *L'Année de La régulation* sur l'économie politique internationale et le développement. Dans cette introduction, nous allons tout d'abord rappeler quels sont les trois courants qui recoupent les approches d'économie politique – économie politique classique et néo-classique ; économie politique marxiste, économie politique comparée, puis nous allons présenter les différents textes constitutifs de ce dossier en soulignant quelques points de débat, qui portent sur les niveaux de l'analyse, la place du politique et l'interprétation du changement.

LES DIFFERENTES APPROCHES D'UN CHAMP FOISONNANT : L'ÉCONOMIE POLITIQUE

La notion d'économie politique recouvre des sens et des traditions de recherche bien différents. Le marché et l'État, qui sont parfois de saisissants rac-courcis pour parler de l'économie et de la politique, sont des institutions sociales caractérisées par la relative clarté et la nature abstraite de ce que les acteurs tentent de maximiser en leur sein : la richesse et le pouvoir qui renvoient en termes académiques à l'économie et à la science politique – le reste étant du domaine de la sociologie. Cependant, différentes traditions de recherche, contrastées, souvent contradictoires, utilisent la notion d'économie politique. Nous n'entrerons pas dans toutes les nuances⁷ de l'économie politique mais suggérons de distinguer trois perspectives.

Économie politique classique et néo-classique

Historiquement, l'économie politique se rattache à deux grands ouvrages, celui d'Adam Smith de 1776, *La richesse des nations* et celui de John Stuart Mills, *Les principes de l'économie politique*, publié en 1848, auxquels il conviendrait d'ajouter Malthus et Ricardo. Ces auteurs posent les bases de l'économie classique, inventent l'*homo oeconomicus* et prennent en compte les questions politiques. Cette économie classique met au centre de l'analyse le gain, le profit, la consommation.

Gislain et Steiner [1995] rappellent d'ailleurs que, jusqu'à la révolution marginaliste, l'économie politique est en proie en Angleterre à de nombreuses contestations. L'émergence progressive de la science économique moderne, néo-classique, et le triomphe de la modélisation laissent le champ libre au développement d'une conception plus large de l'économie qui sera celui de la sociologie économique qui apparaît à la fin XIX^e siècle dans les conditions suivantes :

6. Publié par Oxford University Press, 2001.

7. Dans un livre classique sur le sujet, Whynes et ses collègues analysent huit traditions d'économie politique [1984]. Voir surtout l'ouvrage très clair de Caporaso et Levine [1992].

« Une économie politique en recomposition, une sociologie en formation, et une institutionnalisation en cours des savoirs spécialisés » (Gislain, Steiner [1995], p. 14). Malgré des coopérations nombreuses au début du XX^e siècle, la spécialisation du travail académique s'affirme entre sociologues et économistes (Swedberg [1994]).

Pourtant, en dépit de l'abandon d'une large part de ce qui faisait l'originalité des grandes synthèses de l'économie politique mentionnées précédemment, une partie des économistes garde le terme d'économie politique totalement déterminée par les perspectives classiques, ou néo-classiques de l'économie orthodoxe. De façon plus critique, on peut suggérer que, pour les économistes orthodoxes, le terme économie politique signifie en fait « économie pure », une illusion d'optique qui affirme d'autant plus l'ignorance ou le peu de considérations à l'égard des explications sociales et économiques. Le politique est déterminé et évalué en fonction des besoins supposés du bon fonctionnement de l'économie, pour tendre vers un équilibre optimal – il renvoie au rôle de l'État en termes d'édition de règle, de contrôle du bon fonctionnement des marchés, de correction des défaillances du marché, de garantie des droits de propriété, de politique économique – dans le meilleur des cas, à imposer la discipline du marché à une société récalcitrante.

Cette économie (non) politique classique connaît d'ailleurs toujours des succès importants dans les sciences sociales. La lecture économique classique du politique ne se dément pas. Parmi les avatars récents, citons les travaux des *political economists* classiques américains sur la bonne gouvernance, travaux repris à la Banque mondiale par exemple, que critiquent Dezelay et Garth [1998]. Dans ces perspectives, l'accent est mis sur l'État dans l'organisation de la « bonne gouvernance » de l'économie, c'est-à-dire les arrangements institutionnels garantissant le fonctionnement le plus efficace du marché. Pour les tenants de la nouvelle économie institutionnelle, la gouvernance renvoie aux institutions – structures et procédures – susceptibles de réduire les coûts de transaction pour améliorer l'efficacité (Williamson [1985]).

Dans un registre différent, le terme d'économie politique renvoie aux travaux de politistes qui utilisent les instruments et les modélisations de l'économie pour analyser le politique et les institutions, comme par exemple dans la théorie du choix rationnel ou nouveau management public ou *public choice*. Dans ces travaux, la question du politique est posée en termes d'efficacité de l'action publique, de problème à résoudre, de sélection des institutions les plus efficaces. Pour les économistes et politologues du *public choice*, la multiplication d'agences publiques ou privées reliées par des contrats constitue la solution la plus rationnelle aux problèmes d'action publique et de rapport coût/efficacité de l'action collective. Il s'agit davantage de l'application des modèles économiques au politique, que d'une perspective politique sur l'économie – cf. les travaux d'Anthony Downs ou de Gary Becker. Dans tout ce courant, parfois appelé « nouvelle économie politique », on retrouve les présupposés de l'individualisme méthodologique, de l'*homo oeconomicus* visant à maximiser son

intérêt et des institutions créées volontairement par les individus poursuivant leur intérêt économique (Williamson [1985])⁸.

La version néo-libérale de l'économie politique classique en vient à remettre en cause la séparation entre la sphère du politique et celle du marché et défendre agressivement des politiques qui transforment l'État en acteur du marché. Elle défend aussi l'introduction la plus étendue possible des mécanismes du marché aux dépens des régulations portées par les firmes (Osborne, Gaeblér [1992]). Si un résidu d'État peut encore trouver sa place pour certaines fonctions de régulation bien définie, par exemple en matière de concurrence, toute l'analyse vise à écarter le politique. Ce type d'économie politique classique emploie par conséquent tout ou partie de la théorie économique néo-classique pour expliquer ou déterminer le politique.

Un courant important de l'économie politique poursuit des travaux sur l'influence du commerce, des échanges. Cette perspective, qui s'inscrit également le plus souvent dans la théorie économique néo-classique⁹, s'intéresse davantage au politique dans le cadre des relations internationales, car les États y sont amenés à poursuivre des politiques actives pour défendre et promouvoir leur économie nationale. L'économie politique internationale s'est aussi très tôt intéressée à la régulation politique de l'économie politique internationale au sens de la régulation politique des échanges comprenant le rôle des organisations comme la Banque mondiale ou le Fond monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce et au rôle des États-Unis dans ces organisations, des relations entre l'État et les entreprises multinationales, de l'impact des investissements directs à l'étranger (Gilpin [2001]). Le développement des échanges, des marchés financiers et les transformations du système monétaire ainsi que leurs effets politiques représentent aujourd'hui une part importante de ces travaux.

Économie politique marxiste

Contre cette première tradition, le terme d'économie politique a été utilisé comme porte-drapeau de la tradition marxiste. Après tout, Marx a mis en évidence certains des ressorts les plus profonds du capitalisme, de sa dynamique, de sa logique d'expansion, de l'organisation de la société qu'il implique. Sa théorie de la dynamique du capitalisme, de la lutte des classes, donne un rôle majeur aux logiques sociales et économiques même si elles sont déterminées par les dynamiques fondamentales de l'économie. Cette économie politique marxiste se place avant tout dans une perspective critique à l'égard du capitalisme où le pouvoir s'inscrit dans les relations de classes et où l'accent est mis sur les liens étroits entre l'idéologie, l'économie, la politique dans les rapports de classe. Dans cette perspective, l'État est considéré comme un instrument essentiel du maintien de la domination de la bourgeoisie, mais plusieurs visions de l'État

8. Voir Gilpin [2001] pour une discussion de l'utilisation de ces modèles.

9. Voir notamment le numéro 2 de *L'Année de la régulation* et le dossier sur l'économie politique internationale avec les articles de Ronen Palan, Jean-François Vidal et Gérard Kébabdjian.

coexistent dans ce courant¹⁰. L'articulation entre le politique et l'économique a fait l'objet de maints investissements théoriques conséquents, les moins déterministes, à la suite de Gramsci, mettant l'accent sur les dynamiques de relations entre sphères économique et politique. L'économie politique marxiste se caractérise notamment par l'exigence de ne pas réifier les séparations entre les différentes sphères ou champs de la société et de penser les interrelations entre elles, quelles que puissent être les corrélations, les relations causales ou les interactions *ad hoc*.

Cette économie politique marxiste ou néo-marxiste connaît une grande vigueur dans les années 1960 et 1970 pour expliquer les transformations et les crises du capitalisme dans différents contextes – Maurice Zeitlin, James O'Connor ou Michael Burawoy aux États-Unis, John Urry puis Bob Jessop en Grande-Bretagne, Claus Offe en Allemagne. Contrairement à l'économie politique classique, ce courant continue à mettre le capitalisme au cœur de son analyse et à en analyser les transformations (par exemple, Harvey [1989]). Amstrong, Glynn et Harrison [1991] analysent ainsi les transformations du capitalisme après 1945 en comparant les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, l'Italie, la France, la Grande-Bretagne en montrant les dynamiques internationales, les transformations des syndicats, des partis et des relations entre le capital et le travail autant que les politiques macroéconomiques. Plus récemment, les travaux de Leslie Sklair en Grande-Bretagne ([1998] ; [2001]) tendent à montrer non seulement la concentration de pouvoir et de capital des plus grandes firmes multinationales, mais aussi l'émergence d'une nouvelle classe sociale, d'une bourgeoisie transnationale, qui organise sous sa domination le développement du capitalisme mondialisé à dominante transatlantique. Ce type de recherche se développe pour rendre compte des dynamiques néo-libérales de la mondialisation et de la formation d'une économie politique de plus en plus mondialisée et orientée par les dynamiques du capitalisme financier (Chesnais [1997]).

Ces approches marxistes relèvent bien de l'économie politique dans la mesure où elles analysent en profondeur les interactions entre économie et politique. Elles tendent cependant à analyser les mécanismes généraux de ces interactions en posant qu'ils caractérisent le capitalisme dans son ensemble, sans distinguer des structures ou des modèles d'interactions différenciés selon les pays ou des groupes de pays. Cette tâche est au cœur du troisième groupe d'approches.

L'économie politique comparée

La troisième acception du terme d'économie politique renvoie à toutes les tentatives, et elles sont nombreuses, qui analysent les liens entre le domaine de l'économie et celui de la politique et de la société sans poser *a priori* de liens de subordination, ni de liens fonctionnels entre les deux, et sans que ni l'un ni l'autre explique la totalité de la dynamique sociale. Dans cette acception, l'économie n'est pas non plus déterminée par la dynamique politique ou sociale.

10. Jessop [2000] distingue trois approches marxistes sur la question de l'État : instrumentale, structurale et stratégique-relationnelle.

Dans les perspectives qui suivent, l'économie et la politique apparaissent comme des sphères, des domaines différenciés de la société qui ont leur propre logique et qui se combinent de différentes manières. Ces travaux sont plus éclectiques et utilisent différents types de méthodologie. Leur point commun est de reposer sur des analyses comparatives visant à différencier les économies politiques.

Une grande partie de ces travaux a été influencée par la sociologie économique. Dans cette perspective, l'économie est une partie de la société et s'analyse à partir des outils et des concepts de la sociologie. La sociologie économique apparaît au tournant du XX^e siècle, notamment en Allemagne autour de Simmel, Sombart et Weber à la recherche de modèles analytiques du capitalisme et des rapports entre économie et société (Trigilia [2002]). Suivant la tradition historique allemande, ces auteurs s'interrogent sur les origines et les dynamiques du capitalisme ainsi que les facteurs non économiques de son évolution – mentalités, culture, institutions, organisation. Gislain et Steiner ([1995]) insistent sur les apports des six auteurs qui leur paraissent décisifs – Durkheim, Pareto, Veblen, Weber, Simiand, et Schumpeter – et sur le corpus théorique qui se dégage, selon eux, de ces travaux orientés par une critique de l'économie pure, de l'économie politique qui se structure à cette époque – Marshall, Walras –, c'est-à-dire de la version dépolitisée, désocialisée de l'économie politique classique. Pour eux, la sociologie économique se caractérise avant tout par un élargissement des perspectives de l'économie politique – par exemple de l'*homo oeconomicus* – et par la construction sociale de l'objet économique, soit « les moyens par lesquels on peut se saisir sociologiquement du domaine économique » et « réenchanter le monde économique » (Gislain, Steiner, p. 21) : les mentalités, les dynamiques et les contextes historiques – Weber, Schumpeter –, les théories de l'action – Weber – et de l'institution – Durkheim ou Veblen.

Un des apports de la sociologie économique a consisté à donner une profondeur historique aux relations entre politique et économie. Historiquement, le développement du capitalisme, un des thèmes de prédilection de la sociologie économique – l'ouvrage de Max Weber, *Économie et Société*, faisant figure de pilier du domaine – s'est fait par la séparation et l'autonomisation de la sphère économique à l'égard du politique et du religieux, tout en ayant besoin de l'État pour garantir le bon fonctionnement du marché (North [1990] ; Crouch [2001]). L'avènement des États-nations a au contraire été analysé par Polanyi dans une logique non plus de séparation, mais de ré-encastrement de l'État dans l'économie, d'organisation nationale du grand échange entre développement économique et État providence. Les sociologues de l'économie rejoignent également les historiens pour mettre en évidence des dimensions de longue durée liées aux normes, aux valeurs, aux représentations collectives et aux mentalités que l'on retrouve aussi bien chez Durkheim et Weber que chez Le Goff ou Agulhon. Elles peuvent être utilisées de différentes manières dans l'explication des phénomènes économiques, du sens que donne l'individu à l'action, à la dimension des représentations collectives qui structurent les choix économiques d'une société. Parmi les textes publiés dans ce dossier, celui de

Dominique Lorrain, contrastant trois types de capitalisme urbain, s'inscrit clairement dans cette perspective.

La « nouvelle sociologie économique » (le terme est de Swedberg [1987]) s'inspire de et critique Polanyi et Parsons pour analyser les sociétés contemporaines. Il s'agit de travaux d'anthropologues et de sociologues qui considèrent l'économie comme un fait social, qui s'intéressent au marché comme structure sociale et aux logiques sociales de l'économie, à la construction sociale des faits économiques à l'instar de Granovetter, Swedberg ou White, mais aussi Di Maggio, Powell, Fligstein, Nee, Sayer, Portes, Waldinger, Mingione, Zukin¹¹. Ces travaux ont pour thème les réseaux, la culture, les organisations et les institutions, les entrepreneurs ethniques. D'autres encore, autour de Caillé, de la *Revue du Mauss* ou de Laville travaillent dans une perspective plus proche de l'anthropologie¹² de Mauss et de Polanyi. Enfin, côté français, les travaux de Bourdieu et de Boltanski, ou Callon s'inscrivent, chacun à sa manière, dans la sociologie économique.

Comme les sociologues, les politistes s'intéressent à l'économie, au marché comme des structures et des constructions sociales et politiques, politiques en premier lieu. Gilpin ([2001]) propose une conception large de l'économie politique qui s'intéresse à l'économie en tant que système socio-politique composé d'acteurs économiques et politiques puissants parmi lesquels les entreprises, notamment les plus importantes, les syndicats, les groupes d'intérêt, et le plus important, l'État contribuent à la définition des règles du jeu économique, de la production à la redistribution. Contrairement aux sociologues mentionnés précédemment qui ont une vue un peu vague de l'État et de la sphère politique, ils mettent l'accent sur les modes politiques d'encastrement de l'économie, tant sur le plan domestique que sur le plan international. Ils partagent cependant avec la sociologie économique la prise en compte du temps longs et des valeurs.

Pour cette économie politique des politistes, l'émergence des États-nations et des économies nationales constitue un premier champ d'étude majeur qui prend en compte le nationalisme (Greenfield [2001]), les guerres, les empires, les rivalités entre États. Toute une littérature essentiellement américaine s'est développée pour analyser la façon dont les acteurs collectifs et les États, les différents intérêts cherchent à influencer les politiques économiques et la redistribution en mettant notamment l'accent sur les interactions complexes entre ce qui se joue dans le jeu politique national et la régulation politique nationale et ce qui se joue au niveau international. L'ouvrage de Gourevitch [1986] représente l'exemple le plus achevé de ce type de travaux tout comme celui de Katzenstein ([1984]). Adoptant une perspective similaire mais en utilisant clairement les modèles du choix rationnel et en mobilisant des données comparatives considérables, Geoffrey Garrett ([1998]) montre comment les partis politiques et les syndicats ont gardé des capacités considérables d'influence sur les politiques

11. Voir notamment Swedberg [1994], Granovetter et Swedberg [1992], Smelser et Swedberg [1994] ou Steiner [1999].

12. Voir la *Revue du Mauss* mais aussi l'introduction d'A. Caillé à la traduction française de *L'histoire de la sociologie économique* de Swedberg.

économiques malgré les tendances à la globalisation et contribuent aux performances économiques des pays étudiés.

Une grande part des travaux sur l'économie politique européenne vise aussi à mettre en évidence l'influence des acteurs collectifs – puissants et organisés, y compris les États – et leurs interactions dans la dynamique d'institutionnalisation de l'Europe et de son économie. En effet, après la seconde guerre mondiale et la période des capitalismes nationaux à dominante keynésienne, une partie de la sociologie économique s'est intéressée aux imbrications entre l'État, des formes d'organisation des intérêts, l'État providence, les performances économiques.

Ainsi, l'autre face de l'économie politique des politistes a pour objet les politiques économiques en tant que telles, analysées à partir des outils des politiques publiques : qu'il s'agisse du rôle des idées ou des instruments (Hall [1993] ; Muller [1989]), des relations entre l'État et les entreprises dans les politiques industrielles et leurs transformations (Cohen [1989], Lévy [1999]), de la comparaison de différents programmes d'action publique et de leurs effets dans le temps, du rôle des intérêts, des idées et des institutions (Hall [1999] ; Surel [1998]). Tous ces travaux tentent de combiner les implications et les effets de processus de globalisation et d'eurocéanisation avec les dynamiques nationales – ou régionales – des politiques publiques, les réactions des acteurs, leur résistance ou adaptation à un environnement économique déstabilisateur. De façon plus générale, ils s'interrogent sur le rôle de l'État dans l'économie. Une importante littérature s'est par exemple développée pour mettre en évidence le rôle de l'État « développementaliste » (Evans [1995]) dans le décollage économique des dragons asiatiques, notamment à Taïwan, en Corée ou à Singapour et à l'inverse les effets controversés de l'État dans les développements contrastés des pays d'Amérique centrale ou d'Amérique du Sud comme le Mexique, le Chili, le Brésil ou l'Argentine¹³.

Proches de la tradition sociologique, ceux que Swedberg ([1997]) appelle les tenants de la *New Political Economy* dans son histoire de la sociologie politique, mettent en évidence les effets destructeurs du marché sur les sociétés et s'efforcent de réintégrer l'État et la dimension politique dans la régulation de l'économie en s'inspirant notamment de Polanyi ou de Hirschman. Ils s'intéressent aux modes de régulation de l'économie, aux effets de longue durée de l'État, des institutions, des groupes d'intérêt, de l'interaction entre structures sociales et institutions dans chaque pays pour comprendre ces sociétés et les modes de gestion du capitalisme. Dans ces travaux, le politique influence, structure les différents types de capitalisme¹⁴. Ils insistent davantage que les sociologues sur l'autonomie du politique, l'importance des luttes de pouvoir entre groupes et institutions et leur rôle dans la recherche de stabilisation de l'économie. On trouve souvent les mêmes auteurs dans les débats sur le corporatisme (Golthorpe [1984]).

13. Les Américains parlent de State centred political economy.

14. Trois ouvrages en français rendent notamment compte de ces travaux : (Crouch, Streeck [1996] ; Boyer, Dore [1997] ; Trigilia [2002]).

Depuis l'ouvrage fondateur de Shonfield ([1965]), certains auteurs avaient en tête de montrer les différences entre des économies et les sociétés nationales, où les régulations de marché jouaient un rôle très étendu comme dans les pays anglo-saxons, et des formes d'intervention plus marquées par le droit, les agences, la réglementation, et des pays aux économies très « institutionnalisées » soit compte tenu du rôle plus important joué par l'État (France) soit par les institutions sociales et les compromis institutionnalisés entre groupes d'intérêt (Allemagne, pays scandinaves), soit les deux (Japon).

Le terme d'économie politique regroupe ici des économistes, sociologues et politistes qui s'intéressent aux transformations de l'État, de l'économie, de la société, et à la combinaison de différents types de régulation dans la structuration et la gouvernance des économies, quelle que soit l'échelle considérée. Cette perspective de gouvernance/régulation de l'économie a été conceptualisée en s'appuyant sur Polanyi, Weber, l'histoire et la sociologie des organisations afin de rendre compte de la multiplication de formes différentes d'enracinement et de régulation de l'économie dans les pays capitalistes. Contrairement aux économistes, le problème n'est pas seulement l'amélioration de l'efficacité des firmes mais la prise en compte des conflits de pouvoir, du jeu des groupes sociaux, et des mécanismes de contrôle, soit, en d'autres termes, la division particulière du travail entre le marché, les structures sociales et les structures politiques. Ces auteurs ont proposé une typologie des mécanismes de la gouvernance – souvent considérée comme des régulations articulées dans des modes de gouvernance¹⁵ : marché, réseaux, hiérarchies – État et grandes organisations privées – communautés, associations (Schmitter, Streeck [1985] ; Hollingsworth, Boyer [1997]).

De nombreux travaux ont proposé des synthèses nationales sur l'économie politique de tel ou tel pays (le Japon : Dore [1987] ou les États-Unis (Campbell, Lindberg, Hollingsworth [1991]), et des comparaisons (Hall [1986]). Ces travaux ont connu des développements importants du côté européen avec la comparaison des différents types de corporatisme et de néo-corporatisme et leurs effets dans la gestion et les performances des économies nationales jusque et y compris le démantèlement progressif de ces modèles (Schmitter, Streeck [1985] ; Schmitter, Lehmbruch [1979] ; Regini [1995] ; Crouch, Pizzorno [1979] ; Berger [1981] ; Crouch, Streeck [1996]). L'érosion des économies politiques nationales a également été mise en évidence par le dynamisme d'économies locales et régionales constituant des modèles originaux de régulation ou de gouvernance (Bagnasco [1977] ; Bagnasco et Trigilia [1993] ; Storper et Salais [1992] ; Storper [1997] ; Crouch, Le Galès, Trigilia, Voelzkow [2001]). Ces travaux ont mis l'accent sur l'importance des stratégies à moyen terme et les modes de coordination – ou de régulation ou de gouvernance, la conceptua-

15. « We define as regulation the mode or form – or better, the different modes – by which a determinate set of activities and/or relationship among actors is coordinated, the related resources allocated, and the related conflicts, whether real or potential, structured – that is prevented or reconciled. » Lange, Regini (eds), « Introduction », *State, Market and Social Regulation*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

lisation varie selon les auteurs – ainsi que sur les performances de ces économies, à différentes échelles.

Cette économie politique comparée met l'accent sur les logiques d'encastrement social et politique de l'économie. Les politistes insistent plutôt sur l'État, les intérêts organisés, les acteurs collectifs, l'État providence, l'action collective, les sociologues sur le rôle de la culture, l'organisation, l'action collective, les relations professionnelles, les conflits, la formation, la famille, le capital social, les rapports sociaux.

La plupart de ces travaux constituent soit le point de départ des auteurs dont nous publions les textes dans ce dossier, soit l'un de leur point de référence. Les débats sur les caractéristiques, les différences, les performances et les outils intellectuels nécessaires à ces études d'économie politique comparée constituent le cœur de ce dossier de *L'Année de la Régulation*.

TROIS QUESTIONS POUR L'ECONOMIE POLITIQUE

Ce numéro de *L'Année de la régulation* est un pari intellectuel consistant à faire dialoguer des traditions de recherche qui diffèrent en termes de discipline et d'origine géographique. Ce domaine est bien entendu suffisamment vaste, nous venons de le suggérer, pour qu'un tel dossier ne prétende aucunement proposer un état exhaustif de la recherche. La publication du livre dirigé par Hall et Soskice, *Varieties of Capitalism, the Institutional Foundations of Comparative Advantage*, représente d'abord une étape dans les travaux sur l'économie politique, car c'est une démarche ambitieuse qui vise à renouveler la discipline. Puisque les auteurs de la Régulation travaillent également au renouvellement de leur approche, notamment pour ce qui concerne les dimensions politiques, internationales, les complémentarités institutionnelles, il nous a semblé utile de mettre en parallèle et en dialogue des textes s'inspirant de ces deux approches qui visent à comparer les transformations des capitalismes contemporains, le ressort de l'économie politique.

Dans leur texte, qui reprend l'introduction générale de leur ouvrage, Hall et Soskice présentent la logique générale de leur approche, intitulée approche « Variétés du capitalisme » – *Varieties of Capitalism*, la VOC ci-après. Celle-ci part du comportement des firmes et pose que, pour coordonner leurs activités, les entreprises peuvent soit compter principalement sur les marchés, soit s'appuyer sur des modes de coordination hors marché. Ces différences découlent du type et du niveau de soutien institutionnel disponible pour la coordination de marché ou pour la coordination hors marché, dans chacune des économies politiques. Selon le mode de coordination des activités des entreprises dominant dans une économie politique, l'analyse distingue entre les économies de marché libérales et les économies de marché coordonnées. Elle identifie les caractéristiques institutionnelles de chacune de ces économies politiques. D'abord, en matière de financement des entreprises en opposant critères publics de profitabilité actuelle aux critères internes de confiance sur le long terme. Ensuite, en termes de structures internes des entreprises et de relations industrielles qui,

selon le cas, sont hiérarchiques, individualisées et fondées sur la flexibilité ou négociées par des partenaires sociaux représentatifs et garantissant une protection de l'emploi. Ces caractéristiques prennent en compte la formation et l'éducation, et l'accent est mis sur les qualifications générales par opposition aux qualifications spécifiques. Enfin, sont prises en compte les relations interentreprises qui, selon le cas, sont concurrentielles et hostiles ou coopératives et en réseau. Ces différentes institutions sont caractérisées par une complémentarité entre elles. L'analyse du fonctionnement de chaque économie politique permet de comprendre les processus de spécialisations internationales à partir des avantages comparatifs institutionnels de chacune. Elle permet aussi de comprendre les différences nationales en matière de politiques économiques, sociales et internationales, ainsi que les différences en matière d'ajustement aux évolutions économiques mondiales.

Le renversement de perspective est important par rapport aux travaux comparatifs existants sur les capitalismes nationaux. Contrairement aux travaux précédents mettant l'accent sur les types d'État, les types de corporatisme ou la gouvernance des secteurs et des régions, leur perspective se centre avant tout sur l'entreprise dans une optique relationnelle. Les travaux précédents ont, selon eux, exagéré soit les capacités des gouvernements, soit le pouvoir des syndicats, soit l'autonomie relative des secteurs et des régions. En d'autres termes, ces travaux auraient tendance à sursocialiser ou surpolitisier les dynamiques économiques, alors que, dans un contexte d'économie ouverte, ce sont les firmes et leurs interactions stratégiques qui seraient le facteur le plus important pour comprendre le fonctionnement et les évolutions des économies nationales. L'ambition est donc de rapprocher l'économie politique comparée des *business studies*, des stratégies des firmes, de leurs relations.

Le texte de Robert Boyer vise, quant à lui, à faire le point sur les différences et les similitudes entre l'approche « Variétés du capitalisme » et la théorie de la régulation – TR ci-après – afin de tirer quelques enseignements utiles sur la nature des institutions du capitalisme. Il montre que les deux approches s'inscrivent dans la tradition de l'économie politique institutionnaliste comparée. Elles s'accordent toutes deux pour souligner que le marché n'est pas le seul mode de coordination existant, pour refuser l'idée de *one best way* et pour au contraire analyser les mécanismes, source de divergence que sont les approfondissements des avantages comparatifs. Cette comparaison de deux approches souligne cependant les différences. Il s'agit d'abord d'une différence de niveau d'analyse, puisque si la VOC part du niveau de la firme, la TR part de l'analyse des cohérences systémiques et macroéconomiques des économies politiques étudiées. Par ailleurs, les interprétations du changement dans les économies politiques étudiées elles aussi sont différentes, la VOC insistant plutôt sur la stabilité des systèmes étudiés, tandis que la TR pose la question de la crise des systèmes où la coordination hors marché est importante, comme le Japon ou l'Allemagne. Du fait de la différence de niveau d'analyse comme de la perspective adoptée – analyse d'équilibres ponctués pour la VOC, analyse historique de l'évolution des modes de régulations pour la TR –, le nombre de cas mis en

exergue lui aussi diffère, qui amène Boyer – et d'autres chercheurs régulationnistes – à critiquer sévèrement le binarisme de l'approche VOC. Dernière différence, Boyer souligne que, paradoxalement, la TR – développée principalement par des économistes – prend mieux en compte le rôle du politique dans l'explication des différences que ne peut le faire une approche fortement économique, la VOC, pourtant développée par des chercheurs de science politique.

De cette première comparaison entre les deux approches, trois points importants de débat se dégagent : le niveau d'analyse, l'interprétation du changement et la place du politique. Ces questions sont reprises dans les textes suivants de ce numéro. Elles nous semblent constituer les principaux défis au cœur de toute analyse d'économie politique contemporaine.

Le texte de Dominique Lorrain sur les trois modèles de capitalisme urbain est particulièrement utile dans ce contexte car il permet de montrer la richesse de cette économie politique comparée appliquée au niveau du secteur, celui des services urbains caractérisé par des interactions entre des grandes firmes toujours plus internationalisées, des collectivités locales et des modes d'institutionnalisation qui s'inscrivent dans la durée. Il présente des modèles de capitalisme urbain anglais, allemand et français qui se sont organisés à la fin du XIX^e siècle, et qui diffèrent sur la longue période. L'entrée par les firmes de réseaux, l'État et le gouvernement local est particulièrement féconde. Lorrain ne prétend pas expliquer les différences du capitalisme, pris dans son ensemble, mais dans le champ qui est le sien – qui prend en compte l'ingénierie, l'énergie, les déchets, l'eau, les transports – il met en évidence l'existence de modèles nationaux intégrés. Son analyse de leur réaction à la crise est particulièrement utile pour voir les dynamiques d'ajustement des acteurs. Il est proche aussi des néo-institutionnalistes à « la Powell Di Maggio » ([1991]) lorsqu'il montre la diffusion des modèles et des normes et la construction des institutions. Cependant, Lorrain s'appuie sur Agulhon, Siegfried ou Bois pour montrer les effets de longue durée de modèles intégrés insérés dans des mentalités collectives ce qui le rapproche de cette manière de l'économie politique que Robert Boyer développe à la fin de son texte.

Le texte de Peter Gourevitch et Michael Hawes s'inscrit, quant à lui, dans la perspective proposée par Hall et Soskice mais cherche à en analyser l'amont, c'est-à-dire l'influence des facteurs politiques sur les configurations institutionnelles spécifiques aux différentes économies politiques capitalistes. Gourevitch et Hawes cherchent à comprendre l'origine politique des institutions qui structurent les comportements des firmes, ces institutions étant considérées comme un donné par Hall et Soskice. Ils testent trois ensembles de variables politiques susceptibles d'expliquer les configurations économiques nationales : les institutions politiques, les groupes de pression et les réseaux sociaux de la société civile. Ils cherchent quelles peuvent être les institutions politiques les mieux à même de soutenir des engagements crédibles au-delà du « risque politique » – un changement de politique économique lié à un changement de majorité politique. Ils montrent qu'il existe de fortes corrélations entre le type de système national de production et le système électoral – les économies de marché libéra-

les ont des systèmes politiques pluralistes : élection d'un seul candidat par circonscription sur un seul tour –, la cohésion politique – les économies libérales de marché sont gouvernées par un seul parti – et le nombre de partis de gouvernement – les économies libérales de marché ont des systèmes à deux partis politiques. Plus le nombre d'acteurs qui ont la capacité de participer aux et de bloquer les décisions politiques (*veto players*) est élevé, plus la possibilité de tenir des engagements au-delà des majorités gouvernementales semble possible. Dans ce contexte, les acteurs économiques ayant moins à craindre des retournements politiques n'hésitent plus à investir sur le long terme. Gourevitch et Hawes insistent ici pour montrer que c'est bien la configuration des institutions politiques favorables à la participation d'un nombre élevé de *veto players* qui importe, et non l'existence de structures corporatistes, celles-ci étant à concevoir comme une conséquence et non une explication de celle-là. Ils soulignent cependant que le type d'institutions politiques retenues interagit avec les préférences des groupes sociaux. Les acteurs économiques – patronat et syndicats notamment –, ayant intérêt au développement d'institutions permettant des engagements crédibles, vont s'investir dans les partis politiques et permettre le développement de systèmes politiques consociationnels, selon la caractérisation de Weber, systèmes souvent associés aux économies de marché coordonnées. Ce texte est donc fondé sur l'idée que les variables politiques permettent de comprendre le développement des formes de coordination économique – et non le contraire. Appliqué à l'analyse du changement, ce texte rappelle que l'impact des forces économiques mondiales sont filtrées par les systèmes politiques, menant ainsi à la conclusion qu'un même ensemble de pressions économiques ne débouchera pas sur la convergence de systèmes aux institutions si différentes. Ce verdict de non-convergence est partagé par tous les textes publiés dans ce numéro.

Le texte de Amable, Ernst et Palombarini s'inscrit au cœur du dialogue entre la VOC et la TR. Les auteurs s'appuient sur un des éléments clés de la VOC : les complémentarités institutionnelles. Ils en testent la pertinence avec un modèle formel simple qui porte sur les complémentarités entre les relations financières des entreprises et les relations industrielles. Mais leurs modèles ne s'inscrivent cependant pas dans le binarisme tant reproché à la VOC. En effet, de même que la TR a montré qu'il existait au moins quatre modèles de régulation – marchande, méso-corporatiste, publique, social-démocrate –, ils expliquent l'existence de quatre systèmes de relations industrielles : pluralisme, néo-corporatisme de type allemand, contestation, néo-corporatisme de type scandinave ou autrichien. Ils montrent que l'analyse des interactions entre le mode de financement des firmes et les stratégies des acteurs sociaux permet d'expliquer la diversité persistante de ces quatre modèles de relations industrielles. Ils concluent cependant que aussi bien la hausse généralisée de l'influence des marchés financiers que l'affaiblissement en cours des syndicats sont à même de remettre en cause les équilibres fondés sur le financement à long terme des entreprises et sur des relations industrielles coopératives.

S'ils ne font pas formellement partie du dossier, le texte de Moreno Bertoldi sur le Japon au cours de la dernière décennie et le texte de Jean-François Vidal sur les évolutions économiques françaises permettent d'étudier les développements de deux pays qui sont centraux dans les analyses de la TR mais qui sont négligés par l'opposition polaire de la VOC qui se concentre principalement sur les États-Unis et l'Allemagne.

Outre le dialogue que certains des auteurs publiés ici ont bien voulu engager entre ces différentes approches au sein même de leur texte, nous voudrions revenir sur les trois questions autour desquelles elles peuvent être utilement rapprochées, comparées et critiquées. L'une porte sur le niveau d'analyse aujourd'hui pertinent pour étudier les évolutions des économies politiques, la deuxième sur la place qu'il convient de donner au politique pour comprendre les fonctionnement et les évolutions de ces économies politiques, et enfin la troisième sur la façon dont les changements en cours peuvent être interprétés¹⁶. Toutes ces interrogations partent d'une réflexion sur les différents usages de l'approche institutionnaliste que l'on peut trouver aussi bien chez la VOC que dans la TR.

Quel niveau d'analyse ?

Aussi bien la VOC que la TR analysent le rôle des institutions pour comprendre la configuration de l'économie politique capitaliste, mais elles ne regardent pas les mêmes institutions, ou du moins ne se situent pas au même niveau. La VOC part de cinq variables :

- l'analyse du mode de financement des entreprises,
- de leurs structures internes,
- des types de relations industrielles,
- du type de formation professionnelle et d'éducation nécessitée par le fonctionnement des entreprises
- et des relations interentreprises.

L'approche régulationniste pose que chaque mode de régulation est fondé sur la conjonction de cinq formes institutionnelles :

- le rapport salarial,
- les formes de la concurrence,
- le régime monétaire,
- la configuration des relations État-économie
- et les modalités d'insertion des économies dans les relations internationales.

Une des différences principales est ici une différence de niveau où se situe l'analyse, l'approche VOC partant de la firme tandis que la TR part des institutions macroéconomiques. Une lecture extrapolatrice du schéma 7 du texte de Boyer montre que la TR part de l'extérieur du cercle qui y est dessiné et la VOC de l'intérieur : les variables sont sensiblement les mêmes, mais le niveau

16. Outre le dialogue engagé entre nous, entre nous et les différents auteurs publiés dans ce numéro, cette discussion s'appuie en partie aussi sur la contribution de Théret à nos débats.

d'analyse est différent. Le texte de Boyer revient en longueur sur cette différence, en soulignant que la TR a récemment tenté d'intégrer le niveau microéconomique et cherche à développer un « holindividualisme ». Si notre lecture est juste, c'est bien dans un dialogue – d'égal à égal mais chacun sachant d'où il part – entre les deux approches que cet hol-individualisme pourra se développer.

Au-delà de ces convergences, il convient de souligner, d'une part, les effets de ces différences sur les résultats des recherches menées et, d'autre part, de critiquer la focalisation sur le seul niveau national, susceptible de faire passer les recherches à côté de phénomènes importants.

Si Hall et Soskice privilégient le niveau micro de la firme, c'est dans le souci d'intégrer les acquis de et d'établir des échanges avec les tenants des approches qui dominent aussi bien l'économie – néo-classique et nouvelle économie institutionnelle – que la science politique américaine – choix rationnel, théorie des jeux. L'intérêt d'une telle approche est double c'est d'abord d'identifier clairement les acteurs qu'il s'agit d'étudier, aussi bien par l'élaboration de modèles que dans les monographies précises. Ainsi, les textes publiés dans l'ouvrage de Hall et Soskice illustrent cette capacité à fournir des analyses précises – modélisées ou non – partant du comportement des acteurs – voir, par exemple, les textes de Estevez-Abe, Irversen, Soskice [2001], de Culpepper [2001] ou de Mares [2001]. Par ailleurs, cette approche a le mérite de proposer des modèles explicatifs des faits observés qui caractérisent l'une ou l'autre des économies politiques, et qui permettent ainsi de faire des hypothèses valides sur le comportement – présent et probable – des acteurs (voir aussi, dans ce sens, le texte de Amable et al. dans ce numéro). Chez les auteurs de la régulation, la question des acteurs semble moins à l'ordre du jour si ce ne sont les grands acteurs collectifs dont on voit peu les interactions et les stratégies¹⁷. La TR est toujours partie d'une approche macro, même si elle a cherché plus récemment à élaborer une théorie de la firme à partir de la logique des institutions [Boyer dans ce numéro].

Cette différence de niveau d'approche entre VOC et TR implique une différence importante de résultats. Du fait de leurs interlocuteurs – ils ne sont pas les hétérodoxes des mêmes orthodoxes – comme du fait de leur niveau d'analyse de départ, les deux approches ne cherchent pas tout à fait la même chose. L'objectif de la VOC est de dégager de grandes lois régissant les comportements économiques, fondées sur un nombre limité de variables indépendantes et d'expliquer comment fonctionnent les configurations d'équilibre (ponctué). La TR, en revanche, cherche plutôt à comprendre la logique systémique d'un mode particulier de production et tente une intégration théorique de la complexité, et elle veut surtout rendre compte des transformations historiques de long terme – comme l'illustrent particulièrement bien les textes sur le Japon et la France dans ce numéro.

17. Dans son texte sur le secteur de la distribution d'eau cependant, Lorrain identifie clairement les acteurs : les firmes, les collectivités locales, l'État. Il nous montre, d'une part, ce qui les relie, c'est-à-dire la dynamique d'institutionnalisation du capitalisme urbain et, d'autre part, leur stratégie d'adaptation à la crise.

Dès lors, les deux approches ne trouvent pas tout à fait la même chose. La grande différence, comme le point central du débat développé par les auteurs publiés dans ce numéro, concerne le nombre de cas dégagé. Partant de la stylisation des caractéristiques polairement opposées du cas américain et du cas allemand, Hall et Soskice se satisfont de la généralisation de deux cas symétriquement opposés : l'économie de marché libérale *versus* l'économie de marché coordonnée. Ce qui ne manque pas de choquer tout chercheur en sciences sociales, y compris régulationniste, bon connaisseur des profondes différences qui séparent le Japon de l'Allemagne, la Suède de la France, etc. Dans la mesure où ce débat est largement engagé dans les textes publiés ci-après – et notamment dans le texte de Boyer – et dans la mesure où cette différence tient beaucoup aux différences de point de départ – le niveau d'analyse – et d'objectifs de la recherche – la mise en exergue de lois générales *versus* la compréhension complexe de systèmes réels –, nous ne développerons pas plus avant ce débat sur le nombre de cas.

Il semble cependant important de revenir sur les limites qu'entraîne le choix du niveau d'analyse retenu – quel qu'il soit – sur la démarche et les résultats de la recherche.

Les textes présentés dans ce dossier s'inscrivent dans des traditions de recherche qui ont longtemps privilégié le niveau national. Ainsi, les institutions que regardent Hall et Soskice sont principalement des règles et des normes définies au niveau national. Les types de régulation modélisés par la TR correspondent à des cas nationaux – américain, allemand, scandinave ou autrichien, français. Un certain étonnement frappe l'observateur européen quant à l'échelle adoptée. Hall et Soskice expliquent qu'ils adoptent l'échelle nationale parce que les systèmes de règles dans ce qu'ils présentent comme les variables institutionnelles les plus importantes, celles concernant la réglementation du marché du travail, l'éducation et la formation, la gouvernance d'entreprise, sont déterminées par des règles essentiellement nationales. Dans le contexte européen actuel cependant, ces variables ne sont plus seulement déterminées dans un cadre national mais de plus en plus européen, notamment en ce qui concerne les relations interentreprises et le financement et la gouvernance des entreprises.

Par ailleurs, il est aussi souhaitable de différencier les situations infranationales. Dans le cas du marché du travail ou de l'éducation par exemple, au-delà des règles formelles, la vision nationale est plus que discutable : la régulation du marché du travail n'est pas la même à Milan à dans le Mezzogiorno, le système d'éducation et de formation diffère profondément de Londres à l'Écosse. Pour ce qui concerne la gouvernance d'entreprise, comme pour de nombreux autres domaines, présupposer une cohérence nationale relève à l'origine d'une hypothèse heuristique, mais peut ressortir de la profession de foi, lorsque se multiplient et se différencient les échelles de régulation. Dans un contexte européen, les recherches insistent plutôt sur les interdépendances croissantes entre les modèles nationaux – pour la gouvernance d'entreprise – l'enchevêtrement des niveaux pour la production des règles – formation de plus en plus décentralisée par exemple – et hybridation avec les normes européennes comme le montrent

les travaux sur les modes de coordination et de régulation des économies qui tentent d'identifier les différents niveaux d'agrégation et de cohérence sectoriels ou territoriales (Hollingworth, Boyer [1997] ; Storper [1997]).

Même si Hall et Soskice expliquent que leur approche leur permet de prendre en compte les processus de globalisation et de différencier les réponses qui y sont apportées, ils écartent de l'analyse les éléments ou les secteurs qui sont soumis plus que d'autres à des processus de globalisation comme la finance ou l'industrie des semi-conducteurs. La même remarque vaut pour les économies locales et régionales. De façon générale, la comparaison en science sociale ne devrait plus prendre un niveau d'analyse comme une donnée. Compte tenu des interdépendances et des enchevêtements d'échelles, ces comparaisons devraient être construites précisément en fonction des domaines considérés et des objectifs de la recherche.

Cette question des échelles est aussi l'une des directions de travail pour les économistes de la régulation. Les travaux de l'École de la régulation sont partis de l'analyse de modes nationaux de régulation. Le texte de Robert Boyer est particulièrement intéressant sur ce point lorsqu'il retrace certaines étapes de la TR et les tensions entre les modèles nationaux et les processus liés au capitalisme de plus en plus mondialisé. Quoique les auteurs s'en défendent, on voit peu, dans ces textes, la prise en compte fine des interactions entre logique de globalisation et transformation des économies politiques nationales. La critique n'est pas nouvelle et dans un numéro précédent de *L'Année de la régulation*, Palan [1998] encourageait les régulationnistes à reprendre sérieusement la problématique internationale dans les transformations du capitalisme.

Comment comprendre le changement ?

Au-delà du débat sophistiqué et des controverses sur les variétés du capitalisme, le développement de processus de mondialisation conduit à reposer la question du capitalisme dans son unité, d'un capitalisme mondial dont les variétés nationales demeureraient différentes, par exemple du point de vue politique et institutionnel, mais dont les principes fondamentaux et ou les évolutions pointerait vers la convergence ce que Palan appelait les « fantômes du capitalisme mondial » [1998].

Chacun des textes publiés ci-après s'oppose à toute idée de convergence. Ils s'accordent pour souligner les différences essentielles qui caractérisent les différents systèmes étudiés et la nécessité de distinguer plusieurs modèles viables – ou au moins deux situations d'équilibre. Ils s'accordent aussi pour croire à la permanence de ces différences. Cela les amène soit à minimiser la portée des changements – cas de la VOC – soit, si l'importance des changements en cours est reconnue, à cependant contester l'idée de convergence des différents systèmes vers un modèle unique – cas de la TR. Cette croyance en la permanence des différences repose sur trois types d'arguments : les complémentarités institutionnelles, la dynamique de l'avantage comparatif étendue aux institutions, dénommée théorie des avantages comparatifs institutionnels et enfin le filtrage, la

médiation des chocs exogènes similaires par des institutions – notamment politiques – différentes.

La notion de complémentarité institutionnelle, sous-jacente à toute analyse systémique ou structurale – donc dans la TR – explicitée et théorisée dans la VOC – tout comme dans le texte de Amable et *al.* – permet de comprendre pourquoi il existe en même temps plusieurs systèmes à la fois viables et différents. S'il n'existe pas une seule bonne façon d'organiser l'économie, c'est qu'il existe plusieurs façons de coordonner les activités des entreprises ou d'organiser la régulation. Les recherches menées par les auteurs publiés ici ont démontré la cohérence propre à chaque système, cohérence fondée sur la complémentarité entre les différentes formes institutionnelles. Dès lors, puisqu'il existe plusieurs façons de coordonner (VOC) ou de réguler (TR), il n'y a aucune raison que l'une s'impose à (aux) l'autre(s) mais il y a toutes les raisons de penser que chacune va évoluer selon ses propres termes.

Et ce d'autant plus que chaque système est appelé à creuser son avantage comparatif institutionnel dans des relations économiques internationales plus ouvertes et plus intégrées. Hall et Soskice développent longuement cet argument en faveur de la permanence des différences. Dans un monde où les échanges s'accroissent, les spécialisations sont renforcées. Ceci semble vrai d'abord au niveau de l'activité des firmes qui délocalisent leurs activités en fonction des avantages comparatifs offerts par les institutions de chaque pays, notamment celles qui nécessitent des innovations radicales – se trouveront localisées dans les économies de marché libérales – et celles qui favorisent les innovations incrémentales – seront localisées dans les économies de marché coordonnées. Mais cela semble aussi vrai des pays eux-mêmes, qui seraient amenés à défendre, voire à renforcer leur traits institutionnels s'ils veulent maintenir leur position dans les échanges internationaux – d'où aussi l'interprétation de la divergence de vues des pays européens par rapport aux positions américaines dans les négociations internationales autour de l'Organisation mondiale du commerce par exemple. Dès lors, la globalisation apparaît moins comme un facteur de convergence que comme un facteur de persistance, voire d'accroissement des différences.

Devant l'argument qui souligne cependant que les pressions sont aujourd'hui globales et poussent les firmes et les pays à réagir dans le même sens, un dernier argument est mis en avant, celui de la médiation institutionnelle. Même si les pressions économiques sont convergentes, les institutions, politiques notamment, qui déterminent les avantages comparatifs institutionnels restent différentes et réagiront différemment aux pressions convergentes. Cet argument est particulièrement développé à la fin du texte de Gourevitch et Hawes. Il souligne explicitement, mais tous les auteurs publiés ici seraient d'accord, qu'il n'y aura pas victoire de l'un des modèles sur les autres, et par conséquent qu'il n'y aura pas de passage d'un modèle à l'autre, notamment pour les pays qui assoient leur coordination/régulation sur d'autres mécanismes que le marché.

Ces approches, centrées sur l'analyse des équilibres ou des régulations systémiques, nous semblent rencontrer leurs limites principales quand il s'agit de penser le changement, aussi bien ceux qui proviennent des interactions des acteurs économiques et sociaux – changement par le bas – que les changements nés de la mise en œuvre de nouvelles politiques publiques – changements venus d'en haut.

Une des premières critiques que nous pouvons apporter à ce type de raisonnement, est qu'il passe à côté de certains changements en cours du fait de l'insistance sur la cohérence des différents systèmes étudiés. En cherchant notamment à montrer la cohérence des complémentarités institutionnelles, ces approches oublient les décalages, les bricolages, les phénomènes d'hybridation qui caractérisent toute action sociale et politique. C'est en partie du fait d'une modélisation trop poussée des complémentarités institutionnelles que Hall et Soskice ne peuvent considérer suffisamment les changements nés des interactions réelles des acteurs – changement par le bas. Leur modèle est remarquablement rigide et statique. Les catégories qui opposent coopération et absence de coopération, innovation radicale ou non, sont le plus souvent combinées dans la réalité. Pour en rester au cas américain par exemple, Herrigel [2002] souligne que, dans des secteurs économiques importants comme celui de l'industrie sidérurgique, des formes sophistiquées et durables de coopération non marchandes ont été démontrées.

La volonté de faire apparaître une cohérence des modèles nationaux, la focalisation de l'approche sur les nécessités fonctionnelles de la coordination situées au niveau national empêchent de voir certains processus de changements infra-nationaux. Hall et Soskice donnent une lecture très rigide des règles. Dans une vision très anglo-saxonne du droit, ils mettent l'accent sur les contrats, les règles en laissant le plus souvent de côté les interprétations, les bricolages autour de ces règles qui contribuent justement à relativiser les modèles nationaux. On retrouve ici une critique qui avait été adressée aux travaux de Soskice sur l'innovation et sur le modèle allemand. On comprend cette tendance à la féti-chisation du droit : puisque les institutions sont censées n'être comprises qu'en tant que matrices déterminant les incitations et les sanctions pour les individus ou les firmes, mieux vaut les considérer de la manière la plus rigide possible et de ne pas prendre en compte les stratégies des acteurs pour les faire évoluer, les contourner, les utiliser (Friedberg [1992]). Cette ligne d'analyse des variétés des capitalismes laisse peu de place aux combinaisons, bricolage et subtiles adaptations qui nous semblent pourtant caractéristiques des mondes que nous étudions, y compris dans le domaine économique, et surtout peu de place aux possibilités de changements, pourtant nées de ces bricolages et de ces hybridations de différentes logiques.

Par ailleurs, ces approches semblent aussi limitées pour penser de possibles changements structurels des modèles/systèmes étudiés. S'il est probable qu'il n'y aura pas convergence des résultats et des institutions vers un monde uniformisé, cette volonté de souligner la permanence des différences ne devrait pas empêcher d'analyser les transformations profondes des modèles/systèmes,

voire le passage à de nouveaux modèles. Notons d'abord qu'à côté de l'affirmation partagée par tous qu'il y aura permanence des différences, chacun reconnaît cependant que d'importantes transformations au moins du contexte général sont en cours. Tous les textes remarquent que les années 1990 ont apporté un lot important de changement, notamment en ce qui concerne l'intégration croissante et globalisée des marchés financiers, et donc du mode de financement des entreprises. Les textes publiés ici, s'ils contestent tous une convergence des résultats entraînés par ces changements du contexte, proposent des interprétations relativement différentes de ces changements. La VOC défend l'idée d'une persistance des différences et la pérennité des performances économiques de marché coordonnées, la TR étant plus circonspecte. Boyer souligne ainsi l'ampleur de la crise des économies politiques européennes et japonaise. On ne peut, par ailleurs, qu'être frappé par la congruence des scénarios définis par Amable et al., qui tous tendent vers le court-termisme... Celui qui est sans doute allé le plus loin est Aglietta [1998], qui a tenté d'annoncer l'émergence d'une nouvelle forme de régulation dans ces économies, orientées principalement par un modèle de marché financier.

Mais aucun des auteurs publiés ici ne s'aventure à la recherche de nouveaux modèles, ou bien à l'analyse du passage d'un mode de régulation à un autre qui poserait qu'un pays – ou un groupe de pays comme l'Europe – change de modèle, ou qui chercherait à définir les caractéristiques de nouveaux modes de régulation. Si le texte de Boyer fait explicitement l'hypothèse que les modes de régulation allemand ou japonais sont en crise, il ne parle pas de la mise en place de nouveaux modes de régulation¹⁸. La conclusion de chacun des textes publiés ici appelle pourtant ce type d'agenda de recherche, dans la mesure où ils émettent l'hypothèse que le modèle rhénan, coordonné, néo-corporatiste, est en crise. Même Hall et Soskice en formulent l'hypothèse : « La déréglementation financière pourrait donc bien être le fil qui défera la trame entière des économies de marché coordonnées » [dans ce numéro].

Afin de proposer une piste devant permettre d'analyser les processus qui pourraient déboucher sur l'émergence de nouveaux modèles tout en utilisant l'acquis des approches présentées ici, on remarquera que l'orientation des politiques actuellement mises en œuvre pour faire face à ces crises n'incite pas à penser la permanence. Les réformes mises en œuvre dans différents pays européens ou encore celles qui sont prônées au niveau européen cherchent plus à améliorer le fonctionnement des marchés qu'à améliorer les interactions stratégiques entre acteurs. Contrairement à ce que la VOC prédirait, il ne s'agit plus de pourvoir les économies politiques européennes avec des institutions susceptibles de promouvoir des interactions, coordinations hors marché, comme le montre aussi bien l'incapacité à mettre en place un gouvernement économique européen ou la pauvreté du dialogue social que le nombre considérable de directives et d'actions visant la mise en place et le bon fonctionnement du grand

18. Diverses livraisons de *L'Année de la régulation* [1998], [1999] ont cerné les contours de ces modes de régulation : économie du partage, croissance tirée par l'extension de la concurrence, modèle de croissance patrimoniale.

marché, tout comme l'importance des actions de la Commission et de la CJCE en matière de droit de la concurrence (Stone, Caporaso [1998] ; Jabko [1999] ; Surel [2000] ; Le Galès [2001]).

De même, le type de réformes mises en œuvre au niveau national vont dans ce sens. Les réformes menées par le gouvernement Schröder visent une transformation du mode de financement des entreprises, où les banques sont moins favorisées et les financements par les marchés encouragés, tout comme le développement des fonds de pensions en matière de retraite, pour ne prendre que ces deux exemples. De même encore, alors que Hall et Soskice montrent que « les régimes de retraite et de prestations chômage qui offrent des taux de remplacement généreux et sont étroitement liés aux salaires, caractéristiques des économies de marché coordonnées, contribuent à garantir aux salariés qu'ils seront en mesure de survivre à une conjoncture économique défavorable sans avoir à accepter un emploi dans lequel leur investissement dans des qualifications spécifiques ne serait pas payant » [dans ce numéro], les réformes récentes des assurances chômage visent toutes – qu'il s'agisse des réformes nationales ou des orientations européennes – à réduire la générosité des prestations de ces régimes d'assurances retraite et chômage et à les rendre plus favorables à l'emploi, c'est-à-dire à inciter leurs bénéficiaires à retrouver au plus vite un emploi (Daniel, Palier [2001] ; Palier [2002]).

Dans l'ensemble, il s'agit de politiques d'incitation dans le cadre du marché et non de politiques d'orientation vers la coordination. Il s'agit de réformes d'inspiration ou relevant de la famille « économie de marché libérale » bien plutôt que relevant de l'inspiration ou de la famille « économie de marché coordonnée ». Au contraire, dans les années 1980, quand il s'est agi de remettre à flot le modèle américain qui était alors en chute libre – aux États-Unis mais aussi en Grande-Bretagne ou bien en Nouvelle-Zélande pour prendre les trois cas les plus frappants –, les politiques retenues aussi bien par Ronald Reagan que par Margaret Thatcher relevaient de la même inspiration, de la famille « économie de marché libérale » : dérégulation, plus grande fluidité des marchés du travail, etc.

Alors que les réformes des années 1980 ont contribué à renforcer les institutions présentes dans les économies de marché libérales, les réformes européennes et nationales en Europe contribuent à changer l'environnement institutionnel des entreprises. Si on garde la perspective VOC, celles-ci devraient donc s'adapter au nouvel environnement et ne plus fonctionner comme avant. Dès lors, la conviction de la permanence des modèles semble peu fondée au regard de l'analyse des politiques récentes, tout comme à la lecture – prospective – du dernier tableau du texte de Amable et al., qui indique un affaiblissement généralisé des syndicats et surtout une influence croissante des marchés financiers, l'ensemble conduisant à une montée en puissance généralisée du court-termisme pour les entreprises. La variable qui semble ici déterminante pour comprendre les changements en cours est celle qui explique la variation des institutions qui, elles-mêmes, conditionnent le comportement des entreprises. Il ne s'agit pas directement du comportement des firmes – variable dépendante –

ni directement de la globalisation elle-même. Comme le rappellent Gourevitch et Hawes, les phénomènes économiques associés à la mondialisation – intégration des marchés financiers, circulation accrue des capitaux, biens voire services... – sont médiatisés par les systèmes politiques. Plus précisément, ce sont les politiques menées – au niveau européen, national et infranational – qui changent ou non les institutions qui conditionnent le comportement des acteurs économiques. Dès lors, comme le rappelle – mais sans le faire – Boyer, l'analyse du changement passe par une analyse des politiques publiques.

Quelle place pour le politique ?

Le texte qui se concentre véritablement sur les variables politiques est celui de Gourevitch et Hawes, mais il ne permet pas pour autant de penser les possibles changements de modèles. Ces deux auteurs cherchent à comprendre l'origine politique des institutions qui structurent les comportements des firmes, ces institutions étant considérées comme un donné par Hall et Soskice. Une des difficultés posées par le texte de Gourevitch et Hawes vient du fait qu'il repousse le donné d'un cran, dans la mesure où les institutions politiques étudiées elles-mêmes sont considérées comme un donné – fruit d'un choix historique non expliqué. La perspective causaliste adoptée, cherchant à tester les corrélations entre deux types de variables – les variables politiques du côté des variables indépendantes et les configurations institutionnelles des économies de marchés libérales et des économies de marchés coordonnées du côté des variables dépendantes – empêche de penser les interactions possibles entre les deux ensembles de variables. Ainsi, Gourevitch et Hawes récusent l'idée que le corporatisme – un élément de la configuration institutionnelle typique des économies de marchés coordonnées, donc de la variable dépendante – puisse expliquer le fonctionnement de ces économies politiques dans la mesure où une même variable ne peut se trouver des deux côtés de l'équation causaliste. Cependant, de nombreuses analyses historiques montrent que les effets peuvent devenir des causes (Pierson [1993]).

Cette approche du rôle du politique qui ne teste que l'impact des institutions politiques sur le fonctionnement des économies politiques empêche de saisir le rôle actuel des choix politiques et des politiques publiques dans les transformations ou les adaptations des systèmes étudiés. Même si Boyer formule une critique similaire à la nôtre en soulignant le rôle du politique dans les crises et l'émergence des modes de régulation, c'est une critique que l'on pourrait adresser à l'ensemble des textes étudiés dans la mesure où les dynamiques politiques ne sont pas étudiées pour elles-mêmes en leur accordant une certaine autonomie – et donc une capacité à « changer les choses » – les mécanismes analysés partant du fonctionnement des entreprises et/ou des systèmes macroéconomiques et non des actions politiques.

Une fois encore, le débat repose sur la conception des institutions qui est retenue. Forgée par des politistes, la VOC marque un progrès réel par rapport à l'économicisme des économistes (néo-) classiques dans la mesure où elle pose

que le comportement des firmes s'adapte à un environnement institutionnel donné, forgé par l'histoire et la culture du pays. Elles ne posent donc plus ni la fonctionnalité des institutions par rapport aux besoins des entreprises, ni un déterminisme par l'économie en dernière instance. Cependant, du fait notamment qu'ils se concentrent sur le comportement des firmes et ne conçoivent les institutions que comme une structure d'incitation, Hall et Soskice n'étudient pas la dynamique propre aux institutions qu'ils considèrent comme un donné, ce qui les conduit assez loin dans la voie de la désocialisation et de la dépolitisation de l'économie. En n'étudiant pas les interactions entre ces institutions et les entreprises, ni les actions menées au sein même de ces institutions politiques, les auteurs gomment les conflits et l'indétermination *a priori* des décisions qui en résultent. Pour la VOC, le politique semble se réduire à des questions de règles, de droit, de coordination, de sanction. En se centrant sur la firme, les différentes formes d'État, de gouvernement, sans parler des buts et des débats sur les orientations et les choix collectifs, les conflits disparaissent au profit d'une vision dépolitisée du monde dans laquelle les cultures politiques, les institutions et donc les différences entre économies politiques nationales perdent de leur signification. Alors que dans ses travaux antérieurs, Hall [1986] avait montré le rôle des normes et des idées, une lecture historique et enracinée du politique et des institutions, le texte de Hall et de Soskice semble plutôt aller dans le sens de l'économie politique de Soskice pour qui, au bout du compte, les institutions et leur coordination sont largement orientées par les nécessités de l'efficacité économique.

Du côté de la TR, la conception du politique est différente mais a encore du mal à lui accorder un statut autonome et indéterminé. La TR partage avec la VOC une approche institutionnaliste. Elle s'est construite sur l'idée qu'il fallait accorder une importance propre aux institutions – notamment politiques – et considérer les modes de régulation analysés comme le fruit de compromis institutionnalisés. Cependant, l'État, à l'origine, fait figure assez largement d'impensé pour ce courant, ce qui lui a été reproché notamment par des théoriciens anglo-saxons (notamment Jessop [2000]), sauf pour ce qui concerne les dépenses publiques « comme expression de compromis institutionnels » et de « régime de politique économique » lié à un mode de développement. La régulation étatique ou politique n'est donc pas ou peu prise en compte¹⁹ sauf dans les travaux de Théret, qui a approfondi le lien en ordre politique et logique de l'accumulation dans une perspective originale qui lui permet de proposer une théorie régulationniste de l'État qui tienne réellement compte de l'autonomie de l'ordre politique et qui tente de montrer les limites économiques de l'État (Théret [1992], [1995b]). D'une façon générale, la TR se concentrant sur le fonctionnement et les évolutions des compromis institutionnalisés, elle n'a pas suffisamment développé les outils ni mené d'études pour comprendre comment ces compromis sont forgés, quels sont les processus politiques qui les font émerger,

19. Même si dans ses travaux récents, Boyer insiste davantage sur le rôle de l'État comme acteur (cf. Boyer [1996], dans Crouch et Streeck (ed.), *op.cit.*)

les institutionnalisent mais aussi les renégocient et les transforment, voire en changent. Ce type de travail a été plus développé par les analyses de politiques publiques.

À l'inverse des économistes, ces derniers travaux développent une conception du politique qui pose son indétermination *a priori* et son caractère conflictuel. Comme le rappelle Leca, ne pouvant se repérer par une quelconque substance, « le politique se repère donc essentiellement par sa fonction, qui est la régulation sociale, fonction elle-même née de la tension entre le conflit et l'intégration dans une société » ([1973], p. 24). Au-delà – voire au contraire – d'une vision (néo-classique ?) de la bonne gouvernance pacifiée imposant sa discipline de fer sur des sociétés acceptant passivement la recherche de l'équilibre et de l'optimum, la politique implique le débat, le conflit, des interactions, des luttes pour les représentations et les objectifs des choix, des coalitions. Une compréhension fine des changements en cours au sein des économies politiques capitalistes passe d'abord par la prise en compte de ces conflits et de ces interactions²⁰.

Il ne faut pas s'étonner qu'un texte de débat entre ces approches rédigé par un sociologue et un politiste, tous deux intéressés par l'analyse de la gouvernance des politiques publiques, insiste sur la dimension sociétale et politique des phénomènes qui caractérisent toute économie politique. Espérons que cette contribution aura pour effet de renforcer encore les interactions interdisciplinaires de plus en plus souhaitées – et souhaitables – par aussi bien la VOC que la TR.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AGLIETTA M. (1997), *Le capitalisme au tournant du siècle : la théorie de la régulation à l'épreuve de la crise*. Postface à la réédition de *Régulation et crise du capitalisme*, Paris, Odile Jacob.
- AGLIETTA M. (1998a), « Nouveau régime de croissance et progrès social », entretien avec PERRET B. et MONGIN O., *Esprit*, novembre, p. 142-163.
- AGLIETTA M. (1998b), « Le capitalisme de demain », *Notes de la Fondation Saint-Simon*, n° 101, novembre.
- ALBERT M. (1991), *Capitalisme contre capitalisme*, Paris, Seuil.
- AMSTRONG P., GLYN A., HARISON J. (1991), *Capitalism since 1945*, Oxford, Blackwell.
- BAGNASCO A. (1997), *Tre Italie. La problematica territoriale dello sviluppo italiano*, Bologne, Il Mulino.
- BAGNASCO A., SABEL Ch. (dir.) (1996), *PME et développement économique en Europe*, Paris, La Découverte (1996).
- BAGNASCO A., TRIGILIA C. (1993), *La construction sociale du marché*, ENS Cachan, Paris.
- BAYART J. F. (dir.) (1994), *La réinvention du capitalisme*, Paris, Karthala.
- BERGER S. (ed.) (1981), *Organizing Interests in Western Europe : Pluralism, Corporatism and the Transformation of Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BERGER S., DORE R. (dir.) (1981), *National Diversity and Global Capitalism*, Ithaca, Cornell University Press.

20. Pour un exemple d'analyse qui étudie les processus politiques conduisant à un changement de politique publique, au développement de fonds de pension en France, voir Palier, Bonoli [2000].

- BOLTANSKY L., CHIAPELLO E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, PUF.
- BOURDIEU P. (2000), *Les structures sociales de l'économie*, Paris, Seuil.
- BOYER R., DORE R. (dir.) (1997), *La politique des revenus en Europe*, Paris, La Découverte.
- BURAWOY M. (1985), *Manufacturing Consent, Changes in the Labour Process under Monopoly Capitalism*, Londres, Verso.
- CAILLE A. (1994a), « La sociologie économique au cœur des sciences sociales », préface à l'édition française de l'ouvrage de Swedberg.
- CAILLE A. (1994b), *Don, intérêt et désintérêt*, Paris, La Découverte.
- CAILLON M. (1998), *The Laws of the Markets*, Oxford, Blackwell.
- CAMPBELL J., HOLLINGSWORTH R., LINBERG L., (eds) (1991), *Governance of the American Economy*, Cambridge University Press, Cambridge.
- CAPORASO J., LEVINE D. (1992), *Theories of Political Economy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CHANDLER A. (1974), *The Visible Hand*, Cambridge, Cambridge University Press.
- CHESNAIS F. (1997), *La mondialisation du capital*, Paris, Syros.
- COHEN E. (1989), *L'État brancardier*, Paris, Calmann-Lévy.
- COHEN E. (1992), *Le colbertisme High-tech*, Paris, Pluriel.
- COHEN E. (1996), *La tentation hexagonale*, Paris, Fayard.
- CROUCH C. (1993), *Industrial Relations and European States Traditions*, Oxford, Clarendon Press.
- CROUCH C. (2001), « Markets and States », dans NASH K., SCOTT A. (dir.), *The Blackwell Companion to Political Sociology*, Oxford, Blackwell.
- CROUCH C., LE GALÈS P., TRIGILIA C., VOELZKOW H. (2001), *Local industrial systems in Europe, Rise of Demise ?*, Oxford, Oxford University Press.
- CROUCH C., LE GALÈS P., TRIGILIA C., VOELZKOW H. (dir.) (2003), *The governance of local economies in Europe*, Oxford, Oxford university Press, à paraître.
- CROUCH C., PIZZORNO A. (dir.) (1978), *The resurgence of class conflict in Western Europe since 1968*, New York, Holmes and Meier.
- CROUCH C., STREECK W. (dir.) (1995), *La diversité des capitalismes*, Paris, La Découverte.
- CULPEPPER P. (2001), « Employer, Public Policy, and the Politics of Decentralized Cooperation in Germany and France », dans Hall Peter A et Soskice David (dir.), *Varieties of Capitalism, The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford, Oxford University Press, p. 275-306.
- CULPEPPER P. (2002) *Rethinking Reform : The Politics of Decentralized Cooperation in Advanced Industrial Countries*, à paraître.
- DANIEL CH., PALIER B. (eds) (2001), *La protection sociale en Europe, Le temps des réformes*, Paris, La Documentation française.
- DEZALAY Y., GARTH B. (1996), *Dealing in Virtue*, Chicago, Chicago University Press.
- DEZALAY Y., GARTH B. (1998), « Le « Washington consensus » : contribution à une sociologie de l'hégémonie néo-libérale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 3.
- DORE R. (1987), *Taking Japan Seriously*, Londres, The Athlone Press.
- DOWN A. (1957), *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper and Row.
- ESPING-ANDERSEN G. (1999), *Social Foundations of Postindustrial Economics*, Oxford, Oxford University Press.
- ESTEVEZ-ABE M., IVERSEN T., SOSKICE D. (2001), « Social Protection and the Formation of Skills A Reinterpretation of the Welfare State », dans HALL Peter A. et SOSKICE David (eds) *Varieties of Capitalism, The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford, Oxford University Press, p. 145-183.

- EVANS P. (1995), *Embedded Autonomy, States and Industrial transformations*, Princeton, Princeton University Press.
- FLIGSTEIN N. (2001), *The Architecture of Markets : an Economic Sociology of Twenty-first Century capitalist societies*, Princeton, Princeton University Press.
- GARRETT G. (1998), *Partisan Politics in the Global Economy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GILPIN B. (1995), *Global Political Economy*, Princeton, Princeton University Press.
- GISLAIN J.-J., STEINER P. (1995), *La sociologie économique, 1890-1920*, Paris, puf.
- GOLTHORPE J. (dir.) (1984), *Order and Conflict in Contemporary Capitalism*, Oxford, Oxford University Press.
- GOUREVITCH P. (1986), *Politics in Hard Times, Comparative Responses to International Economic Crisis*, Ithaca, Cornell.
- GRANOVETTER M. (2000), *Le marché autrement*, Paris, Desclée de Brouwer.
- GRANOVETTER M., SWEDBERG R. (eds) (1992), *The Sociology of Economic Life*, Boulder, (Col.), Westview Press.
- GREENFIELD L. (2001), *The Spirit of Capitalism, Nationalism and Economic Growth*, Harvard, Harvard University Press.
- HALL P. (1986), *Governing the Economy : The Politics of State Intervention in Britain and France*, Oxford, Oxford University Press.
- HALL P. (1999), « The political economy of Europe in an era of interdependence », dans Kitschelt H. and al., *Continuity and Change in Contemporary Capitalism*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HARVEY D. (1989), *The Condition of Post-Modernity*, Oxford, Blackwell.
- HAYWARD J. (1986), *The State and the Market Economy*, Londres, Harvester Press.
- HERRIGEL G. (1996), *Industrial Constructions : The Sources of German Industrial Power*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HERRIGEL G. (2002), « Comparaison de l'industrie de l'acier aux États-Unis et en Allemagne », communication au colloque des européanistes, Chicago, avril, à paraître.
- HIRSCHMAN A. (1970), *Exit, Voice, Loyalty*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HOLLINGSWORTH R., BOYER R. (dir.) (1997), *Contemporary Capitalism, the Embeddedness of Institutions*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HOLLINGSWORTH R., SCHMITTER P., STREECK W. (eds) (1994), *Governing Capitalist Economies*, Oxford, Oxford University Press.
- HOWELL C. (1992), *Regulating Labour, the State and Industrial Relations in France*, Princeton, Princeton University Press.
- JABKO N. (1999), « In the Name of the Market : How the European Commission Paved the Way For Monetary Union », *Journal of European Public Policy*, 6 (3), p. 475-795.
- JESSOP B. (2000), « The crisis of the national spatio-temporal fix and the tendential ecological dominance of globalizing capitalism », *International Journal of Urban and Regional Research*, 24 (2).
- JESSOP B. (2001), « Developments in marxist theory », dans NASH K., SCOTT A. (eds), *The Blackwell Companion to Political Sociology*, Oxford, Blackwell.
- JOBERT B. (dir.) (1994), *Le tournant néo-libéral en Europe*, Paris, L'Harmattan.
- KATZENSTEIN P. (1984), *Corporatism and Change : Austria, Switzerland and the Politics of Industry*, Ithaca, Cornell University Press,
- KITSCHELT H., LANGE P., MARKS G., STEPHENS J. (eds) (1997), *Continuity and change in contemporary capitalism*, Cambridge, Cambridge University Press.
- KUISEL R. (1984), *Le capitalisme et l'État en France*, Paris, Gallimard.

- LALLEMENT M. (1996), « Renaissance de la sociologie économique », *Sociologie du Travail*, 2.
- LASH C., URRY J. (1987), *The end of organised capitalism*, Cambridge, Polity Press.
- LAVILLE J. L. (dir.) (1994), *L'économie solidaire*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LAVILLE J. L. (dir.) (1997), « Sociologies économiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, numéro spécial.
- LE GALES P. (2001), « Est maître des lieux celui qui les organise, the europeanisation of competition and regional policy in France », dans FLIGSTEIN N., SANDHOLZ W., STONE A., (eds), *The institutionalisation of Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- LEVEQUE B., BOURQUE G., GORGUES E. (2001), *La nouvelle sociologie économique, originalité et diversité des approches*, Paris, Desclée de Brouwer.
- LÉVY J. (1999), *Tocqueville's Revenge*, Harvard, Harvard University Press.
- MARES I. (2001), « Firms and the Welfare State : When, Why, and How Does Social Policy Matter to Employers ? » dans HALL Peter A. et SOSKICE David *Varieties of Capitalism, The Institutional Foundations of Comparative Advantage*, Oxford, Oxford University Press, p. 184-212.
- MENGER P.M. (1996), « Sociologie et économie », *Revue française de sociologie*, 38 (3).
- MINGIONE E. (1997), *Sociologia della vita economica*, Rome.
- NORTH D. (1990), *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press.
- O'CONNOR J. (1973), *The Fiscal Crisis of the State*, New York, Macmillan.
- OFFE C. (1985), *Disorganised Capitalism*, Cambridge, Polity Press.
- OSBORNE D., GAEBLER T. (1993), *Reinventing Government*, New York, Plume Book.
- PALAN R. (1998), « Les fantômes du capitalisme mondial : l'économie politique internationale et l'école française de la régulation », *L'Année de la régulation 1998*, vol. 2, p. 63-86.
- PALIER B. (2002), *Gouverner la Sécurité sociale, Les réformes du système français de protection sociale depuis 1945*, Paris, PUF.
- PALIERB., BONOLI G. (2000), « La montée en puissance des fonds de pension : une lecture comparative des réformes des systèmes de retraite, entre modèle global et cheminements nationaux », *L'Année de la régulation 2000*, vol. 4, p. 209-273.
- PALOMBARINI S., THERET B. (2001), « Le politique, l'économique et la difficile émergence des nouvelles régulations », communication au *Forum de la régulation*, 11-12 octobre, Paris, version provisoire.
- PIERSON P. (1993), « When effects become cause. Policy feedback and political change », *World Politics*, 45 (4), juillet, p. 595-628.
- POLANYI K. (1944), *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.
- POWELL W., DI MAGGIO P. (eds) (1991), *The New Institutionalism in Organization Analysis*, Chicago, Chicago University Press.
- SALAIS R., STORPER M. (1993), *Les mondes de la production*, Paris, EHESS.
- SCHMIDT V. (1996), *From State to Market ? The Transformation of French Business and Government*, Cambridge, Cambridge University Press.
- SCHMITTER P., LEHMBRUCH G. (eds) (1979), *Trends Towards Corporatist Intervention*, London, Sage.
- SCHUMPETER J. (1979), *Capitalisme, socialisme et démocratie*, Paris, Payot.
- SCHUMPETER J. (1983), *Histoire de l'analyse économique*, Paris, Gallimard.
- SHONFIELD A. (1969), *Le capitalisme aujourd'hui, L'État et l'entreprise*, Paris, Gallimard.
- SKLAIR L. (2001), *The Transnational Capitalist Class*, Oxford, Blackwell.

- SMEISER N., SWEDBERG R. (dir.) (1994), *The Handbook of Economic Sociology*, Princeton, Russel Sage Foundation/Princeton University Press.
- STEINER P. (2001), *Sociologie économique*, Paris, La Découverte.
- STONE SWEET A., CAPORASO J. (1998), « La Cour de justice et l'intégration européenne », *Revue française de science politique*, 48 (2), p. 195-244.
- STORPER M. (1993), *The Regional world*, Harvard, Harvard University Press.
- STRANGE S. (1996), *The Retreat of the State : the Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge, Cambridge University Press,
- STREECK W. (1992), *Social Institutions and Economic Performances*, Londres, Sage.
- STREECK W., SCHMITTER P. (eds) (1985), *Private Interest Government, Beyond Market and State*, Londres, Sage.
- SUREL Y. (1998), « Idées, intérêts et institutions dans l'analyse des politiques publiques », *Pouvoirs*, 87.
- SUREL Y. (2000), « Comparer des sentiers institutionnels. Les réformes des banques centrales au sein de l'Union européenne », *Revue internationale de politique comparée*.
- SWEDBERG R. (1994), *Une histoire de la sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer.
- TRIGILIA C. (2002), *Sociologie économique*, Paris, Colin.
- WEBER M. (1991), *Histoire économique*, Paris, Gallimard.
- WEBER M. (1995), *Économie et Société*, Paris, Pocket.
- WEBER S. (dir.) (2001), *Globalization and the European Political Economy*, Columbia University Press.
- WHITE H. (1981), « Where do markets come from ? », *American Journal of Sociology*, 87.
- WHYNES D. (ed.) (1984), *What is Political Economy ? Eight Perspectives*, Oxford, Blackwell.
- WILLIAMSON O. (1985), *The Economic Institutions of Capitalism*, New York, The Free Press.
- ZUKIN S., DI MAGGIO P. (eds) (1990), *Structures of capital, the social organisation of the economy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ZYSMAN J. (1983), *Governments, Markets and Growth*, Ithaca, Cornell University Press.

LE GALES Patrick

Chargé de recherche CNRS au CEVIPOF, il enseigne la sociologie et la science politique à l'Institut d'études politiques de Paris. Il dirige l'*International Journal of Urban and Regional Research*. Il a notamment publié *Les paradoxes des régions* (avec C. Lequesne), La Découverte, 1997 ; *Villes en Europe* (dir., avec Arnaldo Bagnasco) Paris, La Découverte, 1997 ; Crouch C., Le Galès P., Trigilia C., Voelzkow H., *Local Industrial Systems in Europe, Rise or Demise ?*, Oxford, Oxford University Press, 2001 ; *European Cities, Social Conflicts and Governance*, Oxford, Oxford University Press (2002) (à paraître en français, Presses de Sciences Po, novembre), Crouch, C., Le Galès P., Trigilia C., Voelzkow, *The Governance of Local Economies in Europe*, Oxford, Oxford University Press (à paraître décembre 2002).

PALIER Bruno

Chargé de recherche du CNRS au CEVIPOF (Sciences Po). Il travaille sur les réformes des systèmes de protection sociale en France et en Europe ainsi que sur l'influence des organisations internationales sur les réformes des systèmes de protection sociale. Il est membre du comité de gestion du programme européen Cost A15 : « Reforming social protection systems in Europe ». Il a publié en 2002 : *Gouverner la Sécurité sociale, les réformes du système français de protection sociale depuis 1945*, Paris, PUF.